
Allocution de M. Grégory Doucet, Maire de Lyon

Cérémonie de mise à l'honneur de la Police Municipale
& Services de Prévention et de Sécurité Civile

28 avril 2024 – 16h – Hôtel de Ville de Lyon

(Seul le prononcé fait foi)

Madame la Vice-présidente de la Métropole représentant Monsieur le Président de la Métropole,

Monsieur le Gouverneur Militaire de Lyon,

Madame Laëtitia Didier, directrice du SDMIS représentant le contrôleur général,

Mesdames et Messieurs les autorités militaires,

Mesdames et Messieurs les autorités judiciaires,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes aujourd'hui réunis dans la Cour Haute de notre Hôtel de Ville de Lyon pour une cérémonie de mise à l'honneur de la Police Municipale et des services de Prévention et de Sécurité Civile. Qui forment un tout. Cette cérémonie n'est pas commune. A ma connaissance, elle n'a encore eu lieu que deux fois en une douzaine d'années. Plus ou moins, tous les cinq ans. Aussi, je suis particulièrement heureux de l'étreindre avec vous.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour rappeler le caractère essentiel des missions de service public que vous accomplissez au service des habitantes et des habitants de notre cité ; et de toutes les personnes qui s'y rendent ou la fréquentent.

Nous sommes réunis aussi pour célébrer et mettre en exergue les mérites individuels d'un certain nombre d'entre vous qui se sont distingués, illustrés, par un engagement ou une action d'une qualité rare ... au milieu d'une action collective et globale d'une qualité déjà fort grande, à la fois digne d'être louée, rappelée et reconnue.

Non seulement par moi, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, mais aussi par l'ensemble des Lyonnaises et des Lyonnais.

Qu'on se réfère à l'étymologie d'abord... pour souligner qu'il existe un lien consubstantiel entre la police et la cité. C'est-à-dire l'organisation de toute collectivité d'ampleur qui ne peut vivre en harmonie et dans la paix qu'en se donnant des règles et en les faisant respecter... par des moyens humains, par une doctrine, par un fonctionnement compris et accepté. En ce qu'il assure et garantit la préservation de l'intérêt général.

En grec ancien, la « Polis », c'est la cité. Et pas n'importe laquelle : une communauté de citoyens libres et autonomes, le corps social lui-même, la conscience collective d'une structure humaine destinée à faciliter son développement et sa prospérité.

Dans notre langue, voilà près de huit siècles, qu'on appelle « police », le bon ordre, la bonne administration. Autrement dit la condition pour vivre ensemble sans heurts, dans le respect de chacun et pour la quiétude de tous.

C'est donc intrinsèquement une noble tâche que celle qui est la vôtre. Si je me permets de l'exprimer, c'est que trop souvent, on voudrait résumer votre travail à l'affirmation d'une contrainte extérieure. Mais à vrai dire, cette contrainte, c'est la paix. En cas de désaccord, de conflit, de disfonctionnement ou de désordre, vous êtes là pour la ramener. La paix. Votre action ne bride pas la liberté. Fondamentalement, elle la permet.

Je parle bien entendu – *et pour ce qui suit* – de la Police Municipale **et** des services de Prévention et de Sécurité Civile.

Qui plus est, vous êtes toutes et tous des agents du service public. Ce qui signifie que vous avez à œuvrer, non pas pour satisfaire des clients ou accroître des profits, mais pour la qualité de vie d'absolument tout le monde, de façon indistincte, neutre et impartiale dans le cadre de ce que notre démocratie a défini. Pour le bien-être intégral de la population, ici, sur notre territoire. Dans cette ville que vous aimez et à laquelle vous avez décidé de vous lier pour mieux vous rendre utile aux autres. Avec le sens du devoir qui vous caractérise, avec l'idée de faire vivre nos valeurs républicaines et la continuité de notre action.

Souvent par vocation et, en tout cas, toujours mus par l'idéal du service à rendre, éthiquement, efficacement, professionnellement. Solidairement aussi.

Car je le sais, vous avez du cœur. Et votre cœur de métier, c'est la proximité. Le rapport humain. On ne le dit pas assez, mais bien souvent, vous êtes nos premiers représentants, nos premières ambassadrices, nos premiers ambassadeurs sur le terrain. Lorsqu'une Lyonnaise ou un Lyonnais s'inquiète, qu'il est dans le désarroi, qu'il craint pour son intégrité physique, qu'il n'est pas tout-à-fait serein, il ou elle peut se tourner vers vous. Littéralement, vous veillez en sentinelle et vigie attentive.

Veiller sur quelqu'un, c'est prendre soin de lui. Vous, vous veillez sur tous. Et parfois aussi, vous protégez la personne alors même qu'elle ne le sait pas. Qu'elle ne le réalise pas. Mais, mon adjoint Mohamed Chihi et moi-même - *ainsi que mon adjoint Valentin Lungenstrass, en ce qui concerne les ASVP* - nous le savons et nous sommes fiers de vous. De tout ce que vous faites, au quotidien, dans la proximité, pour les Lyonnaises et les Lyonnais. Ce rôle qui vous incombe, il autorise tout le reste : circuler, habiter, travailler, s'approvisionner, se cultiver, faire du sport, participer à la vie citoyenne, se divertir. Sans vous, rien de tout cela n'existerait. Ou de manière bien chaotique.

Or vous parvenez à le faire de manière fluide, sous la houlette dynamique et compétente de votre directeur général adjoint José Moréno. Avec vos qualités professionnelles d'abord mais souvent personnelles aussi - *les secondes nourrissant les premières* : avec ce qu'il faut de tact, de calme et de contrôle de soi, même lorsque c'est difficile. Pris dans le paradoxe, régulièrement, d'avoir à agir vite et avec discrétion, tout en prenant le temps de la pédagogie et de manière visible. Puisque cette visibilité participe précisément à restaurer le sentiment de sécurité dans l'espace public. Quel savant dosage il faut trouver pour qu'on ne vous reproche pas d'être trop là, ni pas assez. Je le sais bien, puisque c'est un dilemme - *figurez-vous* - que je partage avec vous.

Il y en a d'autres ... puisque l'efficacité, bien souvent, tient au juste équilibre à trouver entre deux termes complémentaires. Ainsi la sécurité ne s'obtient qu'en combinant l'exercice de la prévention et de la sanction. Il nous faut donc dissuader le contrevenant ou le délinquant pour qu'il n'enfreigne pas la règle, ni ne porte préjudice à autrui. Mais il est de notre responsabilité aussi de réprimer, chaque fois que c'est nécessaire, pour que cessent les comportements délictueux ou dangereux. Vous l'assumez, je l'assume également.

Dans ce dernier registre, du reste, il m'importe de rappeler qu'à l'échelle d'une agglomération aussi vaste que la nôtre, forcément touchée par des phénomènes dépassant largement le cadre de la seule tranquillité publique, la coordination - *entendue, chacun dans le répertoire de ses compétences spécifiques* - la coordination **et** la coopération avec la Police Nationale sont capitales. Je tiens à ce titre à exprimer mes remerciements chaleureux à M. le Préfet Délégué pour la Défense et la Sécurité, relativement au travail

que nous menons ensemble. En confiance. Et qui nous permet d'obtenir les résultats actuellement constatés au bénéfice de toutes les Lyonnaises et de tous les Lyonnais.

Sur le volet « prévention », aussi, nos collaborations sont nécessaires et heureuses. Je pense notamment au partenariat avec le SDMIS, à qui j'adresse mes pensées reconnaissantes. A la Métropole de Lyon, à propos de l'intervention des éducateurs spécialisés qui agissent en direction des jeunes en voie de marginalisation. A la Commission Sécurité qui réunit DS, PM, OTEP, PN, SDMIS, KEOLIS pour encadrer l'ensemble des manifestations et juguler les risques afférents. Aux aménageurs qui nous permettent de faire avancer nos projets de prévention situationnelle. Aux missions locales pour leur engagement dans l'insertion socio-professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. Aux associations qui interviennent contre les discriminations, pour l'aide aux victimes, l'accès au droit et la prévention routière. Aux centres sociaux, aux Maisons des Jeunes et de la Culture pour l'intégration bienveillante, la participation effective, l'éveil, l'épanouissement et la promotion du civisme. A l'Education Nationale pour éviter le décrochage scolaire. Liste non exhaustive.

Vous le voyez, la sécurité est l'affaire de tous. Ce n'est pas à vous que je vais l'apprendre, mais nous avons ensemble à faire comprendre, encore plus largement, qu'elle est loin de se résumer à une affaire de punition et de dissuasion. Qu'elle est tournée vers la vie et vers la cité. Et vers la vie de la cité. Et qu'elle part d'elle. Le but du moment présent, de cette cérémonie, c'est donc de vous exprimer mon soutien et mes encouragements à persévérer dans la poursuite de cette excellence que vous visez. En faisant toujours prévaloir ce discernement qui est votre outil précieux, par-delà la diversité de vos missions et de votre implication. Pour nourrir une relation dense et rassurante avec les populations du territoire.

Que vous apparteniez à la brigade équestre - *que nous avons augmentée en nombre*. A la brigade cycliste - *qui a doublé ses effectifs*. Que vous soyez engagé dans les Unités de Soutien de Proximité- *que nous avons créées* - ou au sein du Groupe Opérationnel Mobile, la proximité est naturellement votre paradigme. Je veux cependant insister sur le fait que notre approche est globale et que c'est par ce qu'elle est globale qu'elle réussit. Avec les services de Prévention et de Sécurité Civile dans leur ensemble. Ainsi le centre de supervision urbain est, à mes yeux, d'une égale utilité dans le rôle charnière qu'il joue et je suis heureux d'avoir pu constater que notre dispositif est pleinement opérationnel ; et que la technicité comme la rigueur des opérateurs sont totales. D'une égale utilité aussi, chacune et chacun des agents que vous êtes, dont j'ai pris le parti de porter les effectifs à 365 avec l'ouverture de 15 postes supplémentaires.

Enfin, je le sais, nous avons à poursuivre le travail engagé pour renforcer ou accroître l'attractivité de vos métiers et améliorer vos conditions de travail. Un budget de 500 000 euros a d'ailleurs été voté pour permettre d'avancer dans cette voie. Et d'accompagner ce mouvement dont vous êtes les fers de lance d'une action cohérente, sourcilleuse, positive en faveur de l'apaisement et de la tranquillité publique.

Honneur à vous et soyez-en infiniment remerciés [...]

Je vais maintenant procéder aux mises à l'honneur individuelles.